



# Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) en vue du permis B (boîte manuelle)



- **Objectifs** : Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B (n'excédant pas 3,5T de PTAC, ou ne comprenant pas, outre le siège du conducteur, plus de 8 places assises)
  
- **Public concerné et pré-requis** :
  - ✓ Être âgé d'au moins 15 ans
  - ✓ Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire
  
- **Qualification des intervenants** :  
Enseignant titulaire du BEPECASER ou d'un titre équivalent « d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière » et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité
  
- **Moyeux pédagogiques et techniques** :
  - ✓ Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
  - ✓ Salles de cours équipées de moyens multimédias
  - ✓ Véhicules adaptés à l'enseignement
  - ✓ Livret d'apprentissage
  - ✓ Formation à distance
  - ✓ Encadrement lors des épreuves du permis de conduire
  
- **Programme** :  
Atteindre et valider les compétences du programme de formation du Permis B construit en relation avec le REMC autour de 4 compétences globales et 32 compétences associées :
  - ✓ Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
  - ✓ Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
  - ✓ Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
  - ✓ Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

→ **Modalités d'évaluations des acquis :**

Évaluations formatives dans le cadre de la construction des compétences. RDV Préalable suite à la Fin de Formation Initiale, permettant à l'élève de rouler avec ses accompagnateurs.

Épreuve pratique réalisée par un inspecteur du permis de conduire à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. Ne pouvant se présenter à cette épreuve, que les élèves qui satisfont aux points suivants :

- ✓ Avoir 1 an minimum de conduite accompagnée
- ✓ Avoir conduit plus de 3000 km
- ✓ Avoir réalisé 2 RDV Pédagogiques
- ✓ Avoir au moins 17 ans

→ **Effectif :**

1 élève par formateur (sauf cours collectif)

→ **Horaires :**

Suivant vos disponibilités et celles de l'agence

→ **Durée :**

A déterminer suivant l'évaluation initiale effectuée au préalable (20h minimum)

→ **Sanction visée :**

Permis de conduire de la catégorie B, avec une validité de 15 ans et renouvellement administratif